



Cables telephonique arrachés

Par **miko95**, le **11/06/2009** à **20:26**

Bonjour,

je suis propriétaire d'une maison sur un terrain en copropriété avec 2 autres pavillons, notre quartier est actuellement en pleine rénovation et la mairie nous a proposer de mettre nos câble téléphonique aérien sous gaine plastique le long des murs, les travaux ont été effectué par la mairie.

Un soir en rentrant chez moi j ai voulu me connecter a internet sans succès, suite a cela je suis sortit dehors vérifie les branchements extérieur et à mon grand étonnement je me suis aperçu que mon câble téléphonique qui longeait la maison de mon voisin était arraché et tous les câbles jusqu'à la rue aussi arrachés. suite a cela j'ai contact mon voisin pour avoir plus de renseignement et il m a répondu que le cable pendait dans son escalier et qu il avait trébucher du fait que les travaux avait mal été effectué par la mairie!!! suite à cela j ai contacter la mairie qui ne prend aucune responsabilité et ne veux pas réparer les câbles arraché.

Ma question est la suivante : vers qui je dois me retourner pour faire rebrancher ma ligne et qui doit payer les frais de remise aux normes des cables : la mairie mon voision moi france telecom? de plus je tiens a vous informer que les travaux on vraiment été très mal effectué

merci de votre réponse